



RAPPORT IMI

Numéro: 2179

Formulaire: PQ Notification - Dentists

Version: 1

Notification

	Profession: praticien de l'art dentaire
--	---

Résumé de la notification

Pays notifiant	Belgique
Titre de formation	(nl) text (fr) text (de) text
Traduction non officielle du titre de formation en anglais	
Organisme délivrant le titre de formation	(nl) text (fr) text (de) text
Traduction non officielle du nom de l'organisme en anglais	
Date de référence	10/11/2014
Type de notification	A. Nouveau titre professionnel / titre de formation / certificat / programme de formation
Type exact de notification	A 1. Nouveau titre de formation (formation comprise)
Type de praticien de l'art dentaire	Formation de base
Certificat accompagnant le titre de formation	

Référence juridique

Les dispositions nationales notifiées sont-elles publiées sur internet?	Oui
Lien	http://ec.europa.eu/imi-net
Informations supplémentaires sur les dispositions nationales (y compris d'autres liens si disponibles)	

Exigences de formation

Année universitaire	2001/2002
Durée totale de la formation (en années)	5.0
Nombre total de crédits ECTS	
Nombre total d'heures de formation	1000.0
Durée de la formation théorique (en heures)	500.0
Durée de la formation clinique (en heures)	500.0
Une formation à temps partiel est-elle autorisée?	Oui
Conditions concernant la formation à temps partiel	(en) text

Contenu du programme de formation

	Des informations sur le programme de formation sont uniquement demandées pour les dentistes ayant une formation de base et seulement si les notifications concernent un nouveau diplôme/titre/certificat ou programme de formation.
Référence aux dispositions nationales concernant le programme de formation	
	Veillez donner des informations supplémentaires sur les matières énumérées au point 5.3.1 de l'annexe V de la directive 2005/36/CE.
La formation comprend-elle chacune des matières énumérées dans l'annexe pour les matières de base?	Oui
La formation comprend-elle chacune des matières énumérées dans l'annexe pour les matières médico-biologiques et les matières médicales générales?	Oui
La formation comprend-elle chacune des matières énumérées dans l'annexe pour les matières spécifiquement odonto-stomatologiques?	Oui

Connaissances et compétences

	Des informations sur les connaissances et les compétences acquises sont uniquement demandées pour les dentistes ayant une formation de base et seulement si les notifications concernent un nouveau diplôme/titre/certificat ou programme de formation.
	Veillez expliquer les moyens mis en œuvre pour garantir que le professionnel acquiert les connaissances et les compétences énumérées à l'article 34, par. 3, de la directive 2005/36/CE.
Connaissance adéquate des sciences sur lesquelles se fonde l'art dentaire et bonne compréhension des méthodes scientifiques	(en) text
Connaissance adéquate de la constitution, de la physiologie et du comportement des sujets sains et malades, ainsi que de l'influence du milieu naturel et social sur l'état de santé de l'être humain	(en) text
Connaissance adéquate de la structure et de la fonction des dents, de la bouche, des mâchoires et des tissus attenants, sains et malades, ainsi que de leurs rapports avec l'état de santé général et le bien-être physique et social du patient	(en) text
Connaissance adéquate des disciplines et méthodes cliniques fournissant un tableau cohérent des anomalies, des lésions et des maladies des dents, de la bouche, des mâchoires et des tissus attenants, ainsi que des aspects préventif, diagnostique et thérapeutique de l'odontologie.	(en) text
Expérience clinique adéquate sous surveillance appropriée	(en) text
Compétences nécessaires pour exercer l'ensemble des activités de prévention, de diagnostic et de traitement concernant les anomalies et les maladies des dents, de la bouche, des mâchoires et des tissus attenants	(en) text

Informations de gestion

Formulaire	PQ Notification - Dentists
Type de gestion	Notification Driven
Numéro	2179
Statut	Projet
Version	1
Dernière mise à jour	11/11/2014 11:15

Autorité ayant lancé la procédure

Nom de l'autorité	TEST AUTHORITY - BE TEST AUTHORITY - BE TEST AUTHORITY - BE
Dénomination officielle de l'autorité	TEST AUTHORITY - BE
Pays	Belgique
Adresse	Rue Joseph 11 1000 Bruxelles
Téléphone	+32 00 00 00 00
Télécopieur	
Adresse électronique	mail@BEtest1.eu